

PER
P-308
EX 2
15

Vol. I

OCTOBRE 1902

N° 2

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

L'anglais en France.....	ADJUTOR RIVARD
Epître à Boileau (<i>extrait</i>).....	VIENNET
<i>Terminologie</i> : Les chemins de fer.....	J.-E. PRINCE
<i>Lexique canadien-français</i> :	
Archaïsmes, Néologismes, Barbarismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN
Mots anglais.....	“ “
Mots français.....	“ “
Ce que disent nos grèves.....	M ^{me} V. DEMONT-BRETON
Echos et Nouvelles.....	
Ouvrages lexicographiques.....	
Liste des membres au 1 ^{er} septembre 1902 (<i>suite</i>).	

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

a = a ouvert (<i>avis</i>)	œ = eu nasal (<i>un</i>)	j = j (<i>jet</i>)
â = a fermé (<i>âme</i>)	u = u (<i>lu</i>)	k = k (<i>képi</i>)
ã = a nasal (<i>an</i>)	û = ou français (<i>cou</i>)	l = l (<i>la</i>)
e = e muet (<i>le</i>)	ü = u consonne (<i>nuit</i>)	l = l mouillée (<i>ailleurs</i>)
é = e fermé (<i>dé</i>)	w = w anglais (<i>oui</i>)	m = m (<i>mat</i>)
è = e ouvert (<i>mer</i>)	y = i palatal (<i>yeux</i>)	n = n (<i>natte</i>)
ê = e nasal (<i>pin</i>)	—	ñ = gn français (<i>agneau</i>)
i = i (<i>nid</i>)	b = b (<i>beau</i>)	p = p (<i>pas</i>)
o = o ouvert (<i>port</i>)	c = ch français (<i>chou</i>)	r = r (<i>dru</i>)
ó = o fermé (<i>dos</i>)	d = d (<i>dent</i>)	s = s dure (<i>soie</i>)
ô = o nasal (<i>bon</i>)	f = f (<i>fin</i>)	t = t (<i>tôt</i>)
œ = eu ouvert (<i>leur</i>)	g = g dur (<i>gant</i>)	v = v (<i>vent</i>)
é = eu fermé (<i>eux</i>)	h = aspiration (<i>hâte</i>)	z = z (<i>zéro</i>)

[] = Deux signes qui se suivent, et dont le second est entre crochets, représentent un son ou une articulation intermédiaire, le son marqué par le premier participant au son marqué par le dernier.

• = Le point supérieur indique que le son précédent est relativement bref.

: = Les deux points indiquent que le son précédent est relativement long.

' = L'apostrophe marque la liaison.

(Ces trois derniers signes (' : ') ne sont employés que dans certains cas, où ces indications paraissent nécessaires pour la lecture de la prononciation figurée.)

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire. La prononciation d'un mot, correcte ou défectueuse suivant le cas, est aussi figurée dans le corps de l'article, s'il est besoin.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

On remarquera, pour les voyelles, que a, o, et œ non accentués, ainsi que è, sont ouverts, que l'accent aigu est le signe diacritique des sons fermés (â, ó, é, é), que le *tilde* est le signe des nasales (ã, ô, ê, œ) que u accentué (û) a la valeur de l'ou français, et que e non accentué représente l'e muet ou l'eu mi-ouvert très bref.

Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES,

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES,

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE-HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

Vins, de Liqueurs et de Conservees

Françaises les plus recherchées.



Nous détenons les meilleurs crus:

CLARET, SAUTERNE,
BOURGOGNE, PORT
et vins SHERRY.



Article spécial:

Le meilleur
CAFÉ
français.

GEORGE PATRY

GERANT

Rue de la Fabrique, 22

TÉL. 116

QUEBEC



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc

L'ANGLAIS EN FRANCE

A Paris, dans un certain monde, une mode sévit, qui est la mode de l'anglicisme; il est de bon ton, semble-t-il, d'user de mots importés de Londres; angliciser est considéré comme une élégance. (1)

Il est permis de croire qu'en France l'idiome national ne peut être sérieusement affecté par cette anglomanie. La plupart des expressions ainsi fournies par le commerce anglais, rebelles à toute naturalisation, n'acquerront jamais le droit de cité; produits éphémères de la mode, de l'engouement, du caprice, elles disparaîtront bientôt du vocabulaire. D'autres, acclimatées, francisées, resteront; vraiment utiles, répondant à des besoins nouveaux, elles enrichiront la langue du commerce, de l'industrie, de la vie politique, économique et sociale. Là-bas, le génie national est assez vivace pour chasser les unes et s'assimiler les autres.

En est-il ainsi chez nous? . . . La sève généreuse qui circule près du tronc perd de sa force en courant dans les rameaux. Plusieurs pensent, non sans raison, que l'anglicisme, inoffensif peut-être en France, serait dangereux au Canada; que si là-bas le terme anglais peut entrer dans la langue sans tuer le terme français, ici, au contraire, le premier chasserait irrémédiablement le second; que nous ne sommes pas assez forts pour introduire impunément l'étranger dans la place, pas assez riches pour emprunter sans compromettre nos intérêts; que partant nous devrions, des mots anglais usités en France, n'admettre que ceux qui sont absolument reçus, consacrés, naturalisés.

Refuser de suivre en cela la mode de Paris, ce n'est pas vouloir se montrer plus français que les Français; c'est reconnaître que, dans

1. — FERDINAND BRUNOT, *Hist. de la langue et de la litt. franç.* de Petit de Julleville, t. VIII, p. 812.

le milieu où nous vivons, pour garder notre langue, pour la défendre de toute corruption, nous devons veiller sur elle avec un soin plus jaloux, et que certaines libertés seraient dangereuses au Canada, bien qu'on puisse se les permettre ailleurs.

On a dressé des listes, nécessairement incomplètes, des mots anglais usités en France.

Voici d'abord des mots tout à fait acclimatés, suivant M. Ferdinand Brunot :

bar, bifteck, blackbouler, box, break, budget, celluloid, chèle, chèque (d'où chéquard), *clown, coke, cold-cream, confort, confortable, convict, cottage, dandy, détective, dock, drain* (d'où drainer), *express, fashionable, festival, flirt, gentleman, gin, groom, gutta-percha, hall, interview, jockey, lawn-tennis, leader, lunch* (d'où luncher), *macadam, macfarlane, match, mess, meeting, pale ale, partner, pick-pocket, policeman, puff, punch, pudding, rail, reporter, revolver, rifle, sandwich, scalpe, shampooing, snob* (d'où snobisme), *speech, spleen* (d'où splénétique), *sport, sportsman, square, stand, steamer, tattersall, tender, ticket, toast, tramway, truck, tub, tunnel, turf, verdict, wagon, warrant, water-proof, etc.*

Mentionnons encore les mots suivants, qui paraissent, dit Darmesteter (1), avoir définitivement acquis le droit de cité en France :

abolitioniste, actuaire, albatros, aspect, ale, arrow-root, astic, ballast, banknote, bébé, boghei, bol, bouleponche, boulingrin, boxer, brick, bugle, cab, cabine, carrick, casimir, cipaye, claymore, coaltar, constable, coroner, cotre, cowpox, crag, croquet, croup, disqualifier, dollar, drop, dyke, essayiste, excise, flint-glass, grog, humour, jury, keepsake, lasting, loch, lord, mackintosh, malt, mohair, plaid, poney, quaker, quorum, rham, rob, rosbif, rout, schooner, sloop, soda, spencer, sterling, stock, stoff, tilbury, trick, turnep, véranda, whist, yacht, etc.

L'Académie a admis: *lady, milady, milord, miss, mistress, pairese, plumpudding, poll, pondage* (*poundage*), *porter, schelling, test, tory, whig, whiskey, etc.*

Contre cette invasion de mots anglais, dit Darmesteter, notre langue, " par amour de la nouveauté, ne s'est peut-être pas toujours assez défendue ".

1. — Traité de la formation de la langue française.

Elle se défend encore moins aujourd'hui. Un grand nombre d'expressions importées, et des plus rébarbatives, sont en train de se généraliser :

bondholders, cocktail, cricket, derby, dead-heat, drawback, éditorial, football, five o'clock, handicap, hunter, high-life, garden-party, mail-coach, outsider, performance, pointer, placer, raid, record, setter-gordon, skating, steeple-chase, starter, select, sleeping-car, smoking, snow-boot, struggle-for-life, trade-union, tantaliser, window, etc.

Dans la presse parisienne, on peut relever encore :

crack, drag, driver, field-trial, field-trialer, golf, heat, limitman, music-hall, racing-club, ring, road-cart, rowing, rugby, stayer, steeple-chaser, scratch, skating-polo, skatingwoman, smart, sporting-gazette, sportswoman, sprint, sprinter, sulky, team, trial, trotting, walk over, wharf, yachting, etc., etc.

Que deviendrait la langue française au Canada, si elle devait s'enrichir de tous ces mots anglais, outre ceux que nous y avons déjà introduits ? . . .

Quant aux expressions tout à fait naturalisées, on peut s'en servir sans doute; mais ne serait-il pas sage d'y apporter quelque modération ?

ADJUTOR RIVARD.

On n'entend que des mots à déchirer le fer,
 Le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*; une bouche française
 Semble broyer du verre ou mâcher de la braise.....
 Certes, de nos voisins l'alliance m'enchanté,
 Mais leur langue, à vrai dire, est trop envahissante!
 Faut-il, pour cimenter un merveilleux accord,
 Changer l'arène en *turf* et le plaisir en *sport*?
 Demander à des *clubs* l'aimable causerie ?
 Flétrir du nom de *grooms* nos valets d'écurie ?
 Traiter nos cavaliers de *gentlemen riders* ?
 Et de Racine enfin parodiant les vers,
 Montrer, au lieu de Phèdre, une lionne anglaise
 Qui, dans un *handicap* ou dans un *steeple-chase*,
 Suit de l'œil un *wagon* de *sportsmen* escorté
 Et fuyant sur le *turf* par un *truck* emporté ?
 Je maudis ces auteurs dont le vocabulaire
 Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire.

VIENNET, *Épître à Boileau* (1853).

TERMINOLOGIE

LES CHEMINS DE FER

(suite)

Bulletin (*check*). — L'on constate l'enregistrement des bagages par la délivrance d'un bulletin. Titre du voyageur pour réclamer à l'arrivée les bagages remis à la Compagnie. On dit: bulletin de bagages. — FÉOLDE, VIGOUROUX. On dit aussi: bulletin de dépôt de bagages. — VIGOUROUX.

Buraliste (*clerk*). — Personne préposée à un bureau de paiement, de distribution, de recette. — PALAA, LAROUSSE.

Butoir (*bunting post*). — Procédé usité comme le *heurtoir*, la *cale*, le *coussinet*, le *frein*, le *levier*, le *sabot*, pour tenir en repos les machines et les voitures. — PICARD.

Cahier des charges (*schedule, orders-in-council*). — Annexe de la loi ou du décret de concession d'une ligne de chemin de fer. Il détermine les conditions de construction, d'entretien et d'exploitation, qui ne sont pas déjà édictées par les actes organiques; la durée de la concession; les clauses de rachat et de déchéance; les maxima et les conditions d'application des taxes pour les voyageurs et les marchandises; les immunités accordées à certains services publics; les droits de l'Etat pour l'exécution des nouvelles voies de communication; les rapports de la Compagnie et les concessionnaires d'embranchements, etc. — PICARD.

Il y a le *cahier des charges type* qui s'applique généralement à tous les chemins de fer.

Calage (s'opère au moyen de *safety blocks*). — Moyens d'arrêt sur les voies de garage. Le meilleur système employé pour retenir les wagons sur les voies de garage, consiste dans un arrêt mobile ou traverse formant butoir, qui s'élève ou s'abat pour fermer ou ouvrir la voie.

En cas d'insuffisance du nombre de freins, les voitures ou wagons seront *calés* par les moyens les plus efficaces. — PALAA.

Carte de circulation, ou permis de (*special ticket ou pass*). — Carte de circulation à demi-place, à prix réduit. Les fonctionnaires de l'Etat, porteurs d'une *carte de circulation*, voyagent en vertu d'une convention passé entre l'Etat et la Compagnie, etc. — FÉOLDE.

Carte d'abonnement (*commutation ticket, etc.*).—Pour des parcours déterminés et valable pendant un certain temps.—FÉOLDE.

Cartes d'abonnement scolaire (*school ticket*).

Chef d'équipe (*foreman*).

Chef de train (*train conductor*).

Camionage (*cartage*).

Camionage d'office (*cartage by the Company*).

Les Compagnies peuvent camioner *d'office* au domicile du destinataire les marchandises adressées en gare.

Tarif de camionage (*cartage rate*).—PALAA, SARRUT.

Clauses de transport (*transportation clauses*).

Clause de transport en retour gratuitement ou à prix réduit.

Clause d'allongement des délais.

Clause d'indemnité à forfait pour avaries et déchets de route, ou pour cause de retard.

Clause de tonnage déterminé.

Clause de chargement et de déchargement des wagons.

Clause de non garantie des avaries et déchets de route.

Clause du wagon complet.

Clause des stations nommées et des stations non dénommées.

Clause de pesage en cours de route.

Clause d'expéditions par certains trains, etc, etc, etc.

Commissionnaires de transport (*commissioners, commissioner-merchants; freight ou express agents*).

Il arrive souvent que le contrat de transport se conclut entre l'expéditeur et le voiturier non directement, mais au moyen de personnes intermédiaires qu'on nomme *commissionnaires de transport*.—SARRUT.

Colis (*freight, baggage, bales, packages*).—La qualification de *colis* (mot universellement employé) a un sens plus général que *marchandises* et doit évidemment s'entendre de tout objet confié au chemin de fer pour être transporté soit en grande, soit en petite vitesse.

On appelle, cependant, *bagages à la main* les colis non enregistrés. Ils n'entrent pas moins sous la dénomination générale de *colis*. Les colis abandonnés sont généralement appelés *colis en souffrance*.—PALAA, SARRUT.

Condition de mise en service (*in running condition*).—Aucune voiture pour les voyageurs ne peut être *mise en service* sans autorisation.—PICARD.

J.-E. PRINCE.

(à suivre)

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Archaismes, Néologismes, Barbarismes, etc.

A (pron. a, var. : à).

Acc. dét., arch. et pop.

1^o pron. fém. 3^e pers. sing. || Elle. Ex. : *A* va venir, = elle va venir.

¶ Devant une voyelle, les Canadiens-Français disent souvent *al*, ce qui est plutôt une prononciation défectueuse de *elle*, prononciation qui du reste se rencontre en France (JAUBERT, DOTTIN). Ex. : *Al* est venue, = elle est venue. — Au pl., ils disent parfois, comme pour le pronom masculin, *i*. Ex. : *I* sont venues, = elles sont venues.

Le pronom *a* est usité en Normandie (TRAVERS), dans le Bas-Maine (DOTTIN), et dans la Saintonge.

2^o prép. || De (marquant le rapport d'origine et d'appartenance). Ex. : Le livre *à* Pierre, = le livre de Pierre. — Le fils *à* Jean, = le fils de Jean.

¶ Cependant *à* est correctement employé dans les phrases où il est placé entre un nom et un pronom, ou entre le verbe *être* et un complément, et exprime la possession. Ex. : Ce livre est *à* moi. Un style *à* lui. Un ami *à* moi. Tout était *à* l'ennemi. — "*La barque à Caron*. Cette tournure, dit LITTRÉ, n'est plus usitée que dans cette locution, et ce serait une faute que de s'en servir autre part. Pourtant elle n'est qu'un archaïsme, et aujourd'hui encore, on dit parmi les ouvriers et les gens des campagnes : la femme *à* Jean, la fille *à* Thomas, la sœur au bedeau". L'emploi de *à* au sens possessif est donc archaïque. En effet, on trouve dans les vieux auteurs : "Garez *à* vous, gentils fils *à* baron" (*Ch. de Roland*). — "Si estes suer al marquis Olivier" (*Ibid.*). — "Edouard II, qui fut père au gentil roi Edouard" (FROISSART). — "La fille *à* Jupiter, Ate la redoutable" (J. DU BELLAY). — "Jeanne de Bourbon, fille *à* feu Guy de Bourbon, sœur au duc de Bourbon" (CHAUMEAU, *Hist. du Berry*). — "La comtesse Marie, qui fut sœur au roi de France" (JOINVILLE). — LA FONTAINE lui-même a dit : "C'est proprement la caverne au lion". Et, de nos jours, FRANÇOIS COPPÉE a écrit : "L'omnibus... la voiture *à* tout le monde".

A est très fréquemment employé au sens possessif en Normandie: la maison à . . . le cheval à . . . (TRAVERS); dans le Centre de la France: le gas à Martin, le pré au charron (JAUBERT); et dans le Bas-Maine: la nièce à nout' curé (DOTTIN).

| *A bonne heure*, = de bonne heure.

¶ C'est un archaïsme. "Protestant desjeuner demain à bonne heure" (RABELAIS). — On dit encore: *à bonne heure*, dans le Centre de la France (JAUBERT, DOTTIN, BESCH.).

3° || Ce. Ex.: *A matin, à soir*, = ce matin, ce soir.

¶ On a relevé ces mêmes locutions en Normandie (DUBOIS), dans le Bas-Maine (DOTTIN), et dans la Saintonge.

Abander (s') (pron. sabâ:dé).

v. réfl., arch.

|| S'associer avec quelqu'un, ou avec un groupe (en mauvaise part), s'attrouper.

¶ Cf. *Se bander*, v. réfl., qui a été employé au sens de *se liquer, conspirer* (BESCH.), *se raidir* contre quelqu'un, contre quelque chose, lui être contraire (LITTRÉ). "Ces zélés faquins qui excitent le peuple à se bander contre nous" (VOLTAIRE, *Mœurs*, p. 134). "Garde que les Perses un jour ne se bandent contre toi" (P.-L. COURRIER, II, p. 158). — Vx en ce sens (LITTRÉ). — On trouve dans ROQUEFORT: "*Abander*, associer, liquer"; etc., "*s'abander*, s'attrouper".

Dans le Bas-Maine, *abander* signifie: faire bande avec d'autres (DOTTIN).

Abatteux d'ouvrage (pron. abatoé dâvra:j).

loc. pop.

|| Abatteur de besogne (fam.).

Abatteur de besogne se dit familièrement de celui qui en fait beaucoup: C'est un grand abatteur de besogne (BESCH.).

¶ *Abatteux* est une forme, altérée par la prononciation, du s. m. *abatteur*. *Abatteux* se rencontre dans le Berry (LITTRÉ). *Abatteux d'ouvrage* est usité dans le Centre de la France (JAUBERT).

Abattre de l'ouvrage (pron. abatr de lâvra:j).

loc. pop.

|| Abattre de la besogne, c'est-à-dire en faire beaucoup.

¶ Cette locution est usitée en Normandie (DUBOIS).

Abord (d') que (pron. d abo:r ke).

acc. dét.

|| Puisque.

¶ Au sens de *dès que*, cette locution est française (LITTRÉ).

Elle est usitée dans le Centre de la France comme ici, au sens de *puisque*: D'abord que vous êtes mon voisin, j'irai vous voir souvent (JAUBERT).

Abre (pron. á:br).

s. m., arch. pop.

|| Arbre. Ex.: Abattre un *ábre*.—La rue du *grós-t-ábre* (rue de Québec où il y avait un gros arbre).

¶ Prononciation autrefois reçue en France, même à la cour (VAUGELAS, 403^e observation). Cette prononciation paraît avoir été d'un usagé général du temps de MONET; il définit *arbre*, qu'on prononce *ábre*, "une plante fruitière ou non fruitière" (LA CURNE).—On lit dans le roman de Blanchandin: "La Pucelle descent sos l'ábre; Si le trova froit come mabre".—Dans les comptes de la Sainte-Chapelle de Bourges (1402-1405), on lit: "A Gilbert Corbat pour un ábre contenant quatre toises... à 4 sols la toise" (cité dans JAUBERT).—Un proverbe du moyen-âge, reproduit par Leroux de Lincy et par DUBOIS, disait: "Pour l'amour du buisson va la brebis à l'ábre".—On trouve aussi *ábre* dans la *Muse Normande* de David Ferrand (cité dans CLAPIN et dans LACOMBE).—On prononce encore *ábre* dans la Normandie (DUBOIS), dans la Bourgogne et dans la Picardie (LITTRÉ), et *ábre* ou *ábe* dans le Centre de la France (JAUBERT), notamment dans le Berry (LITTRÉ), dans le Bas-Maine (DOTTIN), et dans la Saintonge.

* **Abrier** (pron. a·briyé).

v. tr., arch.

1^o || Abrisser, mettre à l'abri, couvrir. Ex.: *S'abrier* sous les couvertes, = se mettre à l'abri du froid, de la pluie, sous les couvertures, se couvrir, au lit ou en voiture.—*S'abrier* sous un parapluie, = se mettre à couvert sous un parapluie.—*Abrier* les jardinages, = recouvrir un jardin potager pour le mettre à l'abri du froid.

¶ *Abrier*, au sens de mettre à l'abri, est vieilli; il est maintenant remplacé par *abriter* (DARM.). On peut regretter ce vieux mot, avec BESCH. et LITTRÉ.

Dans l'ancien français, *abrier*, au sens propre, signifiait mettre à l'abri, couvrir (DU CANGE), et *s'abrier*, se mettre à couvert sous un arbre (COTGRAVE). Pasquier, dans ses lettres (t. II, p. 378) reproche à Montaigne le trop fréquent usage de ce mot.—"Je luy dis qu'il n'oubliait de rejeter ma robe sur son lit, en manière qu'elle nous abriast tous deux" (MONTAIGNE, I, 96).—"Dès le soir, les assiégés, sans beaucoup de peine, abrierent le rouage de fascines gouldronnées" (D'AUBIGNY, *Hist.*, III, 179).

On dit encore *abrier* pour abriter, mettre à couvert, couvrir, dans la Normandie (DU BOIS, LITTRÉ), dans la Picardie (LITTRÉ), dans le Centre de la France (JAUBERT), notamment dans le Berry (LITTRÉ), et dans le Bas-Maine, où ce verbe signifie aussi: vêtir chaudement (DOTTIN).—Dans le Centre de la France, *abrier le feu*, c'est le couvrir de cendre; *abrier le linge*, c'est le garantir de la pluie (JAUBERT).

2° || Protéger, défendre, justifier, excuser. Ex.: Il est de mes amis, mais je ne peux pas l'*abrier*, il a tort.

¶ *Abrier*, pris figurément, a eu cette signification, dans l'ancien français (COTGRAVE, LA CURNE, LACOMBE).

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

Mots Anglais

Aft (pron. a:ft).

Terme de marine ang.

|| A l'arrière. Ex.: Un capitaine de navire dit: *Larguez, aft!* = A l'arrière, larguez, ou lâchez les amarres!

All aboard (pron. o:l abô:rd).

Loc. ang., sign. littéralement: *tout le monde à bord*, usitée pour inviter les voyageurs à monter en voiture de chemin de fer, ou à s'embarquer à bord d'un vaisseau.

|| En voiture (s'il s'agit d'un train de chemin de fer); embarquez (s'il s'agit d'un navire).

Au lieu de: *all aboard*, on peut donc dire: "Messieurs les voyageurs, en voiture, *s'il vous plait*", ou "embarquez, *s'il vous plait*", suivant le cas.

Angels' cake (pron. ê:ndjœ:lz ké:k).

ang.

|| Espèce de pain de Savoie, qu'on peut appeler, en français, gâteau des anges.

Back-store (pron. ba:k sto:r).

s. ang.

|| Arrière-boutique. Ex.: Je n'ai ici que des échantillons; mes marchandises sont dans le *back-store*, = dans l'arrière-boutique.

Une *boutique* est une salle dans laquelle les marchands exposent et vendent au détail leurs marchandises; une *arrière-boutique* est une pièce qui se trouve en arrière d'une boutique (DARM.).

Back-water (pron. ba:k wo:tœr).

Terme de marine ang.

|| Machine en arrière.

| *Faire du back-water*, = revenir sur ce que l'on avait résolu, renoncer à un avantage acquis.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

Mots Français

• **Abouter**, v. tr.

Ce verbe, au sens de mettre, de joindre deux choses bout à bout, est français (LITTRÉ, BESCH, DARM.).

• **Arbitration**, s. f.

ACAD.—Peu usité cependant.

= Action d'arbitrer, de décider, d'évaluer comme arbitre (DARM., BESCH.).

• **Arrow-root** (pron. arô:rû:t).

←= ang. Mot non admis par l'ACAD., usité cependant en France (DARM.), et contre lequel BESCH. proteste.

= Féculé comestible qu'on extrait de la racine de la *maranta medica*.

• **Billeter** (pron. biyté), v. tr.

ACAD.

= Munir des soldats de billets de logement (DARM.).

• **Boycottage**, s. m.

←= ang.—Néologisme reçu en France.

= Mise en interdit (LAR.), mise à l'index (MAURICE BLOCK, *Petit Dict. pol. et social*, 1896).

“On a adopté ce mot à la suite d'une mise à l'index, extrêmement rigoureuse, d'un M. Boycotte. Il faut distinguer le boycottage, qui est une sorte de mise au banc de l'humanité, de la grève, simple abstention de travail”. (M. BLOCK, *op. cit.*).

• **Boycotter**, v. tr.

←= ang.—Néol. reçu en France.

= Mettre en interdit (LAR.), mettre à l'index (M. BLOCK, *op. cit.*).

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

CE QUE DISENT NOS GREVES ⁽¹⁾

Il arrive quelquefois que parmi les barques couchées sur le flanc qui attendent la marée montante, pour partir en pêche, il s'en trouve une dont le mât se distingue joyeusement des autres, par un drapeau tricolore flottant à son sommet. Surpris de cette chose inaccoutumée, vous vous demandez si c'est jour de fête patriotique ou sacrée. Mais non! c'est un jour ordinaire, ce n'est peut-être même pas un dimanche.

Le mât, pavoisé ce matin-là, était celui du *Saint-Nicolas*, et je supposai qu'à l'occasion de son anniversaire, l'équipage rendait ainsi hommage à son bienveillant protecteur céleste. . . . Mais non! On était au printemps et je me souviens bien que c'est le 6 décembre que le grand saint des petits enfants s'enveloppe d'un manteau d'hermine pour descendre avec son baudet sur la terre et y secouer sa robe pleine de joujoux, c'est-à-dire trois semaines avant la bûche de Noël.

Que signifiait donc cette bienheureuse flamme bleue, blanche et rouge, qui clappait au vent de mer avec un si réjouissant bruit d'ailes? Le télégraphe du village avait-il vibré d'une glorieuse nouvelle, d'une victoire de la France dans quelque expédition lointaine? Mais alors pourquoi toute la petite flotte ne s'unissait-elle pas à cet élan d'enthousiasme? Aussi, l'idée que ce devait être en l'honneur de saint Nicolas me revenait-elle comme la plus plausible. Après tout, je ne connaissais pas toute l'histoire de cet illustre évêque. N'était-ce pas un jour de printemps qu'il avait accompli ce fameux et touchant miracle de faire sortir du saloir, vivants et souriants, trois petits enfants qui depuis sept ans, dit la légende, réduits en chair à pâté, y reposaient, douces victimes de la cruauté d'un atroce boucher?

Le premier dit: "J'ai bien dormi".

Le second dit: "Et moi aussi".

Et le troisième répondit:

"Je croyais être en Paradis".

Cette stance de la vieille ballade, modulée sur un air si tendrement champêtre, fredonnait tout au fond de ma mémoire tandis que je regardais venir vers son bateau le patron du *Saint-Nicolas*, le fils du vieux Louis-Marie.

— Vous allez partir? lui dis-je.

— Oui, j'espère la marée, — puis il se dirigea vers l'ancre pour la décrocher.

Comme il est bien marin, ce mot *espérer*, traduction de notre mot terrien *attendre*! Le paysan attend l'aurore pour labourer ou ensemen- cer sa terre; les petits enfants attendent la moisson faite pour s'en aller glaner aux champs; le berger attend la nuit pour parquer son trou- peau, mais le matelot *espère la marée*. Car elle sera pour lui généreuse ou avare, elle remplira ses paniers de poisson ou bien rendra inutile la nuit passée au large, et vaine toute la peine qu'il s'est donnée à fouiller le sable pour y chercher des vers à amorcer, vain tout l'effort de son dos à pousser sa barque à la mer. *Espérer*, n'est-ce pas le mot de toute sa vie?

Comme le patron rapportait sur son épaule l'ancre, symbole d'es- pérance, et la jetait par-dessus bord, je lui demandai pourquoi son mât se trouvait pavoisé.

A cette question une joie fière brilla dans ses yeux :

— C'est parce que le jeune homme est arrivé par nuit !

“ Le jeune homme ” c'était l'enfant, c'était le petit nouveau qu'on avait espéré de longs mois. C'était le futur marin qui venait de faire son entrée dans cette vie, et puisque la maisonnée se réjouissait de cette éclosion, il était juste que le bateau, le pauvre bateau couché au grand vent sur le sable de la grève, le rude bateau qui donne la vie et ne connaît que ce qu'elle a de laborieux et de pénible, il était juste que le fidèle bateau, après tant d'épreuves inquiètes, eût sa part de cette joie.

Lorsqu'il naît un fils aux rois, le canon gronde, le peuple crie, les drapeaux flottent et la rue le soir s'illumine. Lorsqu'il naît un fils au matelot, sa pauvre barque est en fête. Ce jour-là, c'était le tour du *Saint-Nicolas* et sans doute, dans l'esprit de ce père, le bon saint qui plus qu'aucun autre a gardé la poésie des naïves croyances des simples et des petits, le protecteur des marins, des esclaves, des travailleurs, des écoliers et des orphelins, devait, du haut de la Gloire d'or du Para- dis, regarder cette barque qui lui était vouée.

Ce doux évêque au visage d'aïeul attendri qui, d'un geste de son doigt épiscopal, réveillait à la lumière les petits martyrs innocents endormis dans la mort, devait, sous sa mitre dorée, sourire au futur mousse et le bénir de toute la puissance sacrée de sa main vénérable et bonne.

VIRGINIE DEMONT-BRETON.

1. — Nous empruntons à la *Revue Septentrionale* (normande, picarde et flamande) ce récit de Mde Demont-Breton. L'emploi, à la fois archaïque et popu- laire, du mot *espérer* au sens d'*attendre*, est général chez nous. Pour inviter quel- qu'un à attendre, on dit : “ *Espérez un instant* ”, quand on ne dit pas : “ *Fumez donc!* ”.

ECHOS ET NOUVELLES

Le 25 septembre, la Société du Parler français au Canada a réélu les directeurs et continué dans leurs charges les officiers choisis le 18 février dernier.

*
*
*

Nouveaux membres de la Société du Parler français au Canada (admis le 9 octobre): * Mgr C.-A. Marois, P. A., V. G., Québec; * l'hon. P.-A. Choquette, juge C. S., Québec; * Mme Jules Tessier, Q.; * l'abbé F.-X. Burque, Clair Sta., N.-B.; * U.-A. Bélanger, M. D., Mastai; * l'abbé J.-H. Cinq-Mars, vicaire, Jacques-Cartier, Q.; l'abbé Benj. Demers, curé, St-Jean-Baptiste, Q.; l'abbé Eugène Frenette, Chicoutimi; * J.-A. Frigon, Westmount; * Rév. Père J.-E. Foucher, C. S. V., Outremont; * l'abbé Jos. Gignac, Séminaire de Québec; * Henri Grandbois, St-Casimir, comté de Portneuf; l'abbé F.-C. Gagnon, Séminaire de Québec; * l'abbé C.-E. Gagné, aumônier des Rév. Dames Religieuses Ursulines, Q.; * Faudier Lefèvre, Q.; * l'abbé Eug. Laflamme, Q.; * J.-I. Lavery, avocat, Q.; F.-X. Lavoie, protonotaire C. S., Percé; * Félix Leclerc, Q.; M.-A. Montminy, photographe, Q.; J. Morin, pharmacien, Q.; * Rév. Sœur M.-Cornélie, supérieure, Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, L'Assomption; F.-X. Petitclerc, marchand, Q.; l'abbé Eugène Roy, curé, Jacques-Cartier, Q.; * Rév. Sœur Ste-Marie-Caroline, S. S. A., Villa-Maria, Montréal; * Rév. Mère St-Raphaël, supérieure, Religieuses Ursulines, Roberval; * Ed. Gignac, courtier, Q.; * Rév. Père Forest, C. S. V., collège St-François-Xavier, St-Denis du Richelieu; * l'abbé Amédée Robert, Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, Marieville; * Edmond-J.-P. Baron, Paris; * Ant. Drolet, Q.; l'abbé J.-R.-L. Hamelin, Q.; * J.-A. Poisson, Arthabaskaville; * Melle Adrienne Roy, Académie du Bon-Pasteur, Rivière du Loup; * le chanoine Laflèche, curé, Ste-Anne de la Pérade; * Edmond Mallet, Washington, D. C.; * le chanoine J.-R. Ouellet, supérieur, Séminaire de St-Hyacinthe; * D.-J. Montambault, C. R., Québec; * l'hon. E.-J. Flynn, Q.; * Jos. Abern, avocat, Q.; * Geo. Lefavre, Q.; * A. Lachance, avocat, Q.; * le Rév. John Giasson, D. D., Rustico, I. P. E.; * l'abbé J.-B.-G. Boulet, curé, St-Lazare de Bellechasse; * l'abbé A. Filteau, Ecole Normale, Q.; * Mgr Ls Richard, P. A., Séminaire de Trois-Rivières; * l'abbé A. Robert, Séminaire de Québec; * l'abbé F.-X. Laplante, N.-D. de la Garde, Q.; * l'abbé Frs Bergeron, Baie St-Paul.

*
*
*

Le 16 octobre, les élèves du Petit Séminaire de Québec ont formé un *Cercle du Parler français*. Plusieurs membres de la Société du Parler français au Canada assistaient à la première réunion: Mgr J.-C.-K. Laflamme, Mgr Thos.-E. Hamel, l'hon. P. Boucher de la Bruère, MM. les abbés A. Gosselin, F. Pelletier, S.-A. Lortie, C. Roy, MM. J.-E. Prince, Eug. Rouillard, Adjutor Rivard, etc. Ce

cercle est affilié à notre Société. Son principal objet est le relèvement de nos fautes de langage. Nous voudrions voir se former un Cercle du Parler français dans chacun de nos collèges et de nos couvents.

*
* *

Le Bureau de direction de la Société a décidé de réduire de moitié le prix de l'abonnement au BULLETIN pour les élèves des collèges et des couvents canadiens. Ces élèves pourront recevoir le BULLETIN pour cinquante centins par année; mais tous les exemplaires destinés à une maison d'éducation seront expédiés à un élève qui en fera la distribution. Ces abonnements, comme les autres, sont payables d'avance.

*
* *

Nous croyons devoir rappeler aux membres de la Société que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois, à 7½ heures du soir, à l'Université Laval, à Québec. Tous, membres actifs et membres adhérents, sont invités à y assister.

*
* *

Le Comité d'étude se réunit au même endroit le lundi qui suit chaque séance de l'Assemblée générale, à 7½ heures du soir.

*
* *

La presse canadienne-française a fait au BULLETIN un accueil sympathique. Tous les grands journaux de la province ont signalé l'apparition du premier numéro de notre revue et ont invité leurs lecteurs à devenir nos abonnés. Merci!

*
* *

Deux journaux de Québec, le *Soleil* et l'*Événement*, ont entrepris de se corriger l'un l'autre. Le *Soleil* reprend les fautes de français de l'*Événement*, et celui-ci relève celles de son adversaire. Ils ne sauraient se rendre meilleur office. C'est un agréable échange de bons procédés.

En morale pratique, un service qu'on rend
Est d'avance le prix d'un autre qu'on attend.

*
* *

A l'article *Attorney* (BUL., sept., p. 15), on peut ajouter: "*Atorné, atorny* vx franç. (←= bas lat. *attornatus*), procureur, celui qui agit au nom d'un autre" (DU CANGE).

*
* *

Dans les parlars de France, le nom de la chauve-souris devient: *souris-chaude*, *souritte-chaude*, *souris-chaume*, *souris qui vole*, et même *ratte-chaude*. Le terme *souris-chaude* nous est connu; c'est un archaïsme populaire; on le trouve dans Roquefort (*chaude-souris*). Les autres noms de la chauve-souris se rencontrent-ils dans quelque partie de la Province?

OUVRAGES LEXICOGRAPHIQUES

cités dans le BULLETIN

- ACAD. désigne le *Dictionnaire* de l'Académie française, dernière édition (1878).
- BESCH.—le *Dictionnaire national et universel de la langue française* de Bescherelle aîné.
- BONNARD.—le *Lexique de l'ancien français* de F. Godefroy, publié par J. Bonnard et Am. Salmon (1901).
- BOREL.—le *Dictionnaire des termes du vieux français ou Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises* de Borel.
- BRACHET.—le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de A. Brachet.
- CARON.—le *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français* de M. l'abbé N. Caron (Can.).
- CHESNEL.—le *Dictionnaire de technologie* de de Chesnel.
- CLAPIN.—le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (Can.).
- CLIFTON.—le *Dictionnaire anglais-français* de Clifton et Grimaux.
- COTGRAVE.—le *Dictionary of french and english tongues* de Cotgrave.
- DARM.—le *Dictionnaire général de la langue française* de Hartzfeld et Darmesteter.
- DOTTIN.—le *Glossaire des parlers du Bas-Maine* de Georges Dottin (1901).
- DUBOIS.—le *Glossaire du Patois normand* de Louis DuBois.
- DUCANGE.—le *Glossaire français* de Du Cange, faisant suite au *Glossarium medicæ et infimæ latinitatis* (1678).
- DUNN.—le *Glossaire franco-canadien* de Oscar Dunn (Can.).
- EDGREN.—le *French and English word book* de H. Edgren et P.-B. Burnet (1902).
- ESTIENNE.—le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne.
- EVEILLÉ.—le *Glossaire saintongeais* de Eveillé.
- FAVRE.—le *Dictionnaire de la prononciation française* de Louis Favre (1893).
- FLEMMING.—le *English and French Dictionary* de Flemming et Tibbins.
- FURETIÈRE.—le *Dictionnaire universel* de Furetière (1665).
- GINGRAS.—le *Manuel des expressions vicieuses* de J.-F. Gingras (Can.).
- GODEFROY.—le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes* de Frédéric Godefroy (1880-1898).
- GUÉRIN.—le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Guérin.
- HOSPITALIER.—le *Vocabulaire technique, industriel et commercial* de E. Hospitalier.
- JAUBERT.—le *Glossaire du Centre de la France* du C^{te} Jaubert.
- LAC.—le *Dictionnaire du vieux langage français* de M. Lacombe (1766).
- LA CURNE.—le *Dictionnaire historique de l'ancien langage français* de La Curne de Sainte-Palaye.
- LAR.—le *Nouveau Larousse illustré* (1900).
- LITTRÉ.—le *Dictionnaire de la langue française* de Littré.

- NICOT—le *Thrésor de la langue françoise* de Jean Nicot (1606).
 OUDIN—les *Recherches italiennes et françoises* de A. Oudin.
 PETIT L. & F.—le *Dictionnaire françois encyclopédique* de Larive et Fleury (1902).
 RICHELET—le *Dictionnaire françois* de Richelet (1680).
 RINFRET—le *Dictionnaire de nos fautes* de Raoul Rinfret (Can.).
 ROQUEFORT—le *Glossaire de la langue romane* de J.-B.-B. Roquefort.
 TOLHAUSEN—le *Technological dictionary* de Alex. Tolhausen.
 TRAVERS—le *Supplément du Glossaire* de Du Bois, publié par J. Travers (1856).
 TRÉVOUX—le *Dictionnaire universel dit de Trévoux*.
 WEBSTER—l'*International dictionary* de Webster.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

*(par ordre alphabétique et d'inscription, au 1er septembre 1902)**(suite)*

- L'abbé V.-A. Huard, Archevêché de Québec. — Mgr T.-E. Hamel, Séminaire de Québec. — * Alphonse Huard, notaire, Q. — Ovide Hamel, Q. — * L'abbé Arsène Hudon, St-Damase, l'Islet, P. Q. — L'abbé Jos. Hallé, Collège de Lévis. — L'abbé Pierre Hébert, Séminaire de Québec.
- Albert Jobin, médecin, Q. — * L'abbé Jos. Jobin, L'Enfant-Jésus, Co. Beauce. — L'abbé V.-P. Jutras, St. Patrick's Hill, Tingwick, Comté d'Arthabaska.
- Léonce Koenig, sténographe, Q.
- Mgr J.-C.-K. Laflamme, Séminaire de Québec. — L'abbé S.-A. Lortie, Séminaire de Québec. — Nazaire LeVasseur, Q. — L'abbé Arthur Lacasse, Ste-Marie, Beauce. — Napoléon Legendre, Q. — Léon Ledieu, traducteur français, Q. — L'hon. Philippe Landry, Q. — L'abbé Eugène Lapointe, Sém. de Chicoutimi. — L'abbé S.-J. Lecours, Collège de Lévis. — * Melle Alice Lanctôt, Bordeaux, Montréal. — Fortunat Laberge, étudiant, Châteauguay. — L'hon. Charles Langelier, shérif, Québec. — J.-A. Lane, avocat, M.-P.-P., Q. — J.-B.-A.-Léo Leymarie, Montréal. — * Mde J.-B.-A.-Léo Leymarie, Mont. — * Melle Haydée Labrie, Percé, Co. de Gaspé. —

(à suivre)

L. H. GAUDRY

COMMISSIONNAIRE ET ENTREPRENEUR

Tôle d'acier pour plafonds, extérieurs et façades d'édifices.

Plâtre, papier et carton d'amiante.

Manteaux de cheminées en bois et en brique.

Brique pressée, terre cuite.

Parquets, tuiles, etc.

Fer et métaux de toutes sortes.

Appareils de plombage et de chauffage les plus perfectionnés.

Bouilloires, calorifères, etc., etc

101, rue St-Jean . . . QUEBEC

EN VENTE A LA

Librairie **Montmorency-Caval**
PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Eugène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjudor Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colomnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITCLERC

JULÉS GARNEAU

AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE . . QUEBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix du MARCHÉ

SPECIALITE: Marchandises a l'usage du Clerge

TEL 873

UN SEUL PRIX

A. GRENIER

ÉPICIER ET MARCHAND DE VINS

SPECIALITE: ARTICLES DE CHOIX

94-96, RUE SAINT-JEAN

TELEPHONE 241

QUEBEC

6, rue de la
Fabrique
Haute-Ville
QUEBEC

J. P. GARNEAU

Libraire-
Éditeur
et
Marchand
d'Ornements
d'Eglise.

Ed. Marcotte



IMPRIMEUR,

RELIEUR

ET

REGLEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

— QUÉBEC —

ABRÉVIATIONS

acc. dét. = acception détournée	fr. = fréquemment usité	r. = rarement usité
adj. = adjectif, — tivement	franç. = français	s. = substantif
adv. = adverbe, — bialement	intr. = intransitif	sign. = signifiant, — fication
am. = américain	lat. = latin	sing. = singulier
anc. = ancien	litt. = littéralement	sol. = solécisme
ang. = anglais, anglicisme	loc. = locution	t. = terme
arch. = archaïsme	m. = masculin	techn. = technologique
barb. = barbarisme	néol. = néologisme	tr. = transitif
can. = canadien, Canada	nouv. = nouveau	v. = verbe, voyez
cf. = comparez	pl. = pluriel	var. = variante
ex. = exemple	pop. = populaire	vic. = vicieux
f. = féminin	pron. = prononciation	vx = vieux

SIGNES ABRÉVIATIFS

- * Devant le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, l'astérisque indique parfois que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc.
 - ← La flèche indique l'étymologie, la filiation, l'origine d'un mot, d'une locution, d'une tournure, d'une prononciation.
 - Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
 - = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
 - || Le trait double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
 - | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- † ou REM. — Le pied de mouche, ou l'abréviation REM. précède parfois les *remarques* dont l'objet n'est pas nécessairement de justifier l'usage d'un mot, mais qu'on croit intéressantes ou curieuses au point de vue philologique.
- (Les noms de lieux, à la suite d'un mot du lexique ou d'une acception, désignent les endroits où l'on a recueilli ce mot, relevé cette acception.)

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité spécial, nommé par le Bureau de direction.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union Postale. 7 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents.

On peut devenir membre de la Société et recevoir le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Etranger: 7 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres qui n'ont pas payé le montant de leur cotisation avant le 30 septembre, chaque année, sont rayés des listes.

Les membres sont priés d'avertir le Secrétaire de tout changement d'adresse et de lui signaler toute erreur qui pourrait se produire dans la distribution du BULLETIN.

Pour tout ce qui concerne la Société (demandes d'inscription, versements de cotisations, etc.) et le BULLETIN (rédaction et administration), s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

QUÉBEC.

QUÉBEC. Edouard Marcotte, Imprimeur.